

Facture Moyens auxiliaires pour le crâne et le visage

Date de la facture _____

Assuré

Nom, Prénom _____

Numéro d'assuré (756.xxxx.xxxx.xx) _____

Adresse _____

Numéro postal, lieu _____

Émetteur de la facture

Nom, Prénom (si non assuré) _____

E-Mail, Numéro de téléphone (en cas de demandes de précisions) _____

Adresse _____

Numéro postal, lieu _____

Facturation

Numéro de la communication / décision _____

IBAN (CHxx xxxx xxxx xxxx xxxx x) _____

Nom, Prénom du Titulaire de Compte _____

Adresse du Titulaire de Compte _____

Numéro postal, lieu du Titulaire de Compte _____

Moyens auxiliaires pour le crâne et le visage¹, lunettes et verres de contact inclus			
Type de remise:		<input type="checkbox"/> Première remise	<input type="checkbox"/> Remise ultérieure
		Chiffre tarifaire	Montant en CHF
Epithètes faciales de l'AI et de l'AVS		914.052	
Perruques AI ²	Montant max. CHF 1'500.00 / année	914.056	
Perruques AVS	Montant max. CHF 1'000.00 / année	914.756	
Appareils orthophoniques de l'AI et de l'AVS		914.058	
Entraînement auditif des assurés porteurs d'un implant cochléaire (également possible pour les utilisateurs d'appareils auditifs lors de la première remise) selon la convention tarifaire avec BHP et ARELL	Facturation par l'enseignant/e en entraînement à la compréhension selon la convention tarifaire	914.059.1	
Entraînement auditif: Frais selon la convention tarifaire avec BHP et ARELL	Facturation par l'enseignant/e en entraînement à la compréhension selon la convention tarifaire	914.059.2	
Lunettes	Montant max. pour la monture CHF 150.00	914.071	
Verres de contact		914.072	

Total en CHF _____

La facture originale du fournisseur de prestations doit toujours être jointe au présent formulaire.

Pour les montants en devises étrangères, veuillez désigner la devise de façon claire.

¹ Ce formulaire ne peut pas être utilisé pour la facturation des prothèses oculaires (convention tarifaire) et des appareils auditifs (formulaire de facturation séparé 300.001)

² Facturation d'une perruque AI: Le prix d'achat doit être documenté en complément à la facture du fournisseur (fabricant du modèle de base).

Remarques éventuelles:
